

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 45

22^e année • mercredi 6 novembre 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Unia a mené une action devant un magasin Le Mouton à Genève. Le syndicat a dénoncé des licenciements abusifs et des pratiques illicites à l'actif du commerce de vêtements. Ce n'est pas la première fois qu'il a maille à partir avec cette enseigne... **PAGE 7**

POINT DE MIRE

Protéger ces invisibles

Sonya Mermoud

Protection toujours aussi lacunaire des auxiliaires de vie – une profession essentiellement féminine – employées par des ménages privés. Les dispositions prévues par le modèle de contrat-type de travail proposé en 2018 par la Confédération restent à ce jour largement ignorées par les cantons. On voit l'intérêt porté à la question. L'indifférence dont fait l'objet cette catégorie de travailleuses, qui constitue pourtant un des rouages de notre système de santé. Cette situation a pour conséquence des risques élevés et persistants pour ces femmes dans leur très grande majorité mi-

grantes. Des personnes corvéables et serviables à merci, connaissant rarement leurs droits. Des étrangères ne pouvant s'appuyer sur un réseau social, confrontées à des conditions de travail s'apparentant souvent à de l'esclavage moderne. Pauses inexistantes, semaines qui s'enchaînent en continu, sans jours de congé, disponibilité 24 heures sur 24... Ces «gouvernantes» d'un nouveau genre, chargées d'assister nuit et jour des personnes âgées ou dépendantes, évoluent dans des sphères dépourvues de réels garde-fous. Des espaces où leurs conditions d'emploi échappent à tout contrôle, ouvrant large la porte aux abus. Placées par des agences ou recrutées via des plateformes en ligne, ces employées invisibles touchent de surcroît des salaires de misère. Des rémunérations tenant rarement compte de toutes les heures de présence auxquelles elles sont soumises, de la diversité des tâches qu'elles remplissent. Bien au-delà de simples corvées ménagères. Ces auxiliaires de vie se révèlent pourtant indispensables au bon fonctionnement de notre société. A ses impératifs organisationnels et aux modes d'existence actuels. Elles répondent à de véritables besoins. A l'heure où les enfants, pris par leurs obligations professionnelles ou trop éloignés géographiquement de leurs parents ne peuvent plus s'occuper de ces derniers. A l'heure où les femmes – assignées de facto par notre société patriarcale au rôle de proches aidants – souhaitent ou doivent travailler davantage pour faire bouillir la marmite. A l'heure où les bénéficiaires préfèrent aussi largement demeurer

dans leur foyer plutôt que de terminer leur existence dans des établissements médico-sociaux froids et impersonnels. Dans ce contexte, les autorités seraient bien avisées de prendre en compte ces paramètres et de les intégrer dans une véritable politique des seniors et de la santé. Le transfert de responsabilités ne saurait s'opérer sur le dos de personnes vulnérables. Les auxiliaires de vie exercent un métier comme un autre et, dans ce sens, doivent être soumises à la Loi sur le travail. Il n'y a aucune raison de déroger à cette règle. De minimiser leurs tâches. De ne pas leur offrir de protection adéquate. Les ménages privés sont, quant à eux, aussi des employeurs comme les autres, avec des devoirs. Même si l'Etat rechigne à mettre son nez dans les foyers – l'interventionnisme reste tabou – il ne peut se réfugier derrière des contrats-types non contraignants qui n'offrent pas les garanties nécessaires au personnel concerné. Des instruments aujourd'hui obsolètes qui peuvent être aisément contournés par des arrangements individuels. Un traitement juste et respectueux de cette catégorie de travailleurs s'avère impératif face à une activité qui continuera à prendre de l'ampleur dans notre société vieillissante. ■

PROFIL

Chris Blaser, photographe explorateur. **PAGE 2**

SUISSE

Auxiliaires de vie à protéger. **PAGE 3**

CONSTRUCTION

La société Edifea s'engage à assumer ses responsabilités. **PAGE 5**

GENÈVE

Uber hors course. **PAGE 8**

2019: INÉGALITÉ SALARIALE

En Suisse les femmes travaillent gratuitement depuis...

16 jours

Sonya Mermoud

L'homme a une âme d'explorateur. Du monde du dehors comme de l'intérieur. Et à travers son objectif, il tend toujours à sublimer ses sujets. A les rendre uniques. Même les plus ordinaires. Photographe professionnel indépendant installé à Lausanne, Chris Blaser exécute différents mandats corporatifs et pour des particuliers. Portraits et communication d'entreprises, paysages urbains, images d'immobiliers... L'homme de 53 ans excelle dans différentes techniques. Mais c'est surtout la nature, son élément, qui lui inspire ses plus belles compositions. «J'ai toujours aimé les lacs et les rivières, les promenades en forêt. Déjà gamin, j'allais très souvent me balader», précise le Vaudois qui a grandi dans le Jorat. Fasciné par la beauté de tableaux naturels, le quinquagénaire élargit ses terrains de jeu. Équipement de camouflage à l'appui, il immortalise des oiseaux vivant au bord de l'eau. Pas facile. «L'intrus» doit se faire accepter dans le milieu. «Respect et discrétion sont les maîtres-mots de la démarche», souligne Chris Blaser qui franchit un pas de plus en s'initiant à la photographie sous-marine et effectue un brevet de plongeur. «Les images sont alors devenues prétextes pour satisfaire ma curiosité», sourit le passionné soulignant son plaisir de la découverte. «Je recherche l'inconnu. Ici. À portée. On a tendance à ne plus voir ce qui est proche. Comme deux conjoints qui, à force de vivre ensemble, oublieraient leurs qualités respectives.» Pas de risque pour Chris Blaser qui, familier de ces échappées vertes, capte «instantanément» les moindres détails de son environnement.

À LA DÉCOUVERTE DE SOI

Attentif à la beauté qui l'entoure, le Vaudois a d'abord exercé son regard lors de nombreux voyages à l'étranger. Sans mitrailler... «J'ai suivi une formation de monteur-électricien», note Chris Blaser qui, CFC en poche, travaille dans sa branche et économise avant de partir à la découverte du monde. En 1989, sac au dos et en stop, il visite le Canada, les Etats-Unis et le Mexique. Un premier long circuit qui va le confronter à lui-même, à la vie. «J'étais très timide, réservé. Enfant, en raison alors de ma petite taille, j'étais souvent pris comme bouc émissaire. De quoi mettre à mal ma confiance. Ce départ m'a permis de repousser mes limites. D'aller vers les autres tout en nourrissant mon insatiable curiosité.» De retour en Suisse, Chris Blaser ne rêve que de repartir, séduit par cette liberté à laquelle il a goûté et la richesse des rencontres. Il décroche un poste de chef de chantier dans son domaine et, quinze mois plus tard, met de nouveau les voiles pour un long périple qui l'amènera de l'autre côté de l'Atlantique, dans l'océan Pacifique, en Asie du Sud-Est, etc. Avant de prendre le large, le baroudeur s'est initié à la photographie et espère bien



THIERRY PORCHET

«La nature, c'est mon élément», relève Chris Blaser qui apprécie particulièrement la photographie sous-marine.

«JE SUIS UN EXPLORATEUR»

Photographe professionnel, Chris Blaser maîtrise aussi bien le portrait que les paysages urbains mais c'est surtout la nature qui inspire ses projets personnels

apprendre encore en pratiquant. Mais il ratra les clichés de ses souvenirs les plus marquants, trop stressés par le contexte.

CHANGEMENT DE CAP

En remontant le temps... Chris Blaser se remémore ainsi avec émotion son séjour aux côtés de chasseurs-cueilleurs Penan. «J'avais rencontré à Singapour un Britannique qui m'a proposé de l'accompagner sur l'île de Bornéo, à leur rencontre. Pas vraiment permis mais je l'ai suivi. J'ai fait la connaissance de personnes extraordinaires. Les Penan vivent en harmonie avec leur environ-

nement. Ils ne produisent pas de déchets. Ne prélèvent dans la nature que ce dont ils ont besoin. Ils sont très solidaires entre eux.» Le baroudeur observera aussi leur inégal combat mené contre la déforestation et leur délocalisation. Barricades et sarbacanes face aux troupes de l'armée, aux hélicoptères, «à des moyens sans commune mesure»... Autre temps fort de ce voyage de 21 mois: la nuit passée dans un camp de la guérilla karen – où il a croisé des enfants soldats – en conflit avec la junte militaire birmane. Des problèmes de santé finiront néanmoins par ramener en 1993 l'aventurier dans

nos frontières. Le chef monteur-électricien reprend alors ses activités. Trois ans plus tard, une restructuration dans l'entreprise où il est employé va changer sa destinée. Licencié, Chris Blaser décide de faire de la photo son métier. Et part effectuer un premier reportage sur les chasseurs de nids d'hirondelles à Ko Phi Phi, en Thaïlande. Pratiquant lui aussi l'escalade, il entend mettre en miroir les deux techniques, l'une à but lucratif, l'autre sportive. Mais alors qu'il grimpe, juste avant d'accrocher la corde qui l'assure, il chute de dix mètres de haut. Les vertèbres fracturées, il est rapatrié en Suisse.

MONDE INTÉRIEUR

L'assurance invalidité propose à l'accidenté une rente à vie. Chris Blaser a 30 ans. Il n'en veut pas. Il suit alors une formation plus poussée de photographe avant d'être engagé en 1999 par 24 heures. Le rachat du titre par Tamedia, treize ans plus tard, signera la fin de sa collaboration avec le quotidien. Depuis, le professionnel, qui s'est encore perfectionné dans son art et a remporté différents prix, travaille en indépendant. Pas facile mais essentiel. «La photo est un outil de recherche, une prolongation de mes pensées, de mon imaginaire. Je suis un explorateur», confie cet homme particulièrement sensible, au monde intérieur d'une grande richesse. Un microcosme onirique aux contours spirituels et philosophiques. Déplorant l'individualisme et l'égoïsme de notre société, rendu inquiet par la montée des extrémismes, Chris Blaser ne perd pas pour autant son optimisme. Et confie être heureux, associant le bonheur à une forme de simplicité, de capacité à aller à l'essentiel. Il aime d'ailleurs les déserts, leur caractère minimaliste, même si le paysage qui l'émeut le plus reste la mer. «Je rêverai de visiter les abysses océaniques.» Toujours cette quête de connaissances, ce besoin d'observation et de profondeur... ■

chrisblaser.com


DE BIAIS

Christophe Gallaz

BIENVEILLANCES, RÉSONANCES ET PLÉNITUDE

Au spectacle du monde dans sa part effrayante, qui va de la destruction vertigineuse de la biosphère à l'écrasement des populations démunies par les minorités économiques et politiques dominantes, on peut opposer l'observation de sa part aimable. De cette part où circulent les pratiques de l'entraide et de la bienveillance. Tenez, je réfléchissais l'autre jour à l'expression langagière de «proche aidant», qui résonne aujourd'hui partout où l'on parle français. Un vrai phénomène linguistique, qui s'installe dans nos usages en symptôme d'un besoin réel: celui de recourir aux personnes privées pouvant prendre

soin d'autrui, dans nos sociétés urbaines, de manière à contenir au sein de celles-ci l'explosion numérique des établissements médico-sociaux anonymes et coûteux.

«Proche aidant», donc. Deux vocables qui nous semblent *a priori* liés par leur signification respective. Quand des êtres sont proches, nous semble-t-il, ils devraient se porter secours spontanément, et pour toutes sortes de raisons. Pour la raison de l'âge, de la faiblesse ou de la maladie. Ce serait naturel. Ce serait logique. Au point que dans les écoles, l'expression «proche aidant» devrait être classée parmi les pléonasmes à biffer d'urgence au crayon rouge... Eh bien non, comme on le sait. Le «proche» d'aujourd'hui n'«aide» pas forcément son propre «proche». Ne lui porte pas forcément secours. Ni par principe, ni par réflexe, ni par instinct, ni pour s'inscrire dans le cadre d'une culture comportementale qui l'y contraindrait.

C'est dire que nos sociétés modernes ont perdu quelque chose dans le cours de leur développement récent.

Ou perdu quelque chose de leurs idéaux. Leur art de vivre ensemble, par exemple, tel qu'on rêve encore de le supposer dans les campagnes d'autrefois, quand trois ou quatre générations coexistaient puis s'éteignaient dans les mêmes fermes.

Cet art de vivre ensemble qui en contient d'ailleurs beaucoup d'autres, comme l'art de vivre dans le temps qui passe, l'art de vieillir soi-même, l'art d'inscrire la mort des autres dans le cours naturel des choses, l'art de mourir soi-même et l'art de glisser le souvenir d'autrui dans la mémoire de ses survivants. C'est en cela que des déserts invisibles se sont installés dans nos usages. Depuis des décennies, peut-être, voire des siècles, à la manière imperceptible des lents glissements chronologiques. Les déserts du cœur et du geste envers autrui – tant sont vives aujourd'hui la fragmentation de nos familles, la fébrilité de nos trajectoires professionnelles, et l'angoisse qui sous-tend ces trajectoires.

C'est au miroir de cette situation générale et diffuse que le travail des

proches aidants, pour aller jusqu'au bout de l'exemple qu'ils nous fournissent aujourd'hui, est admirable. Ils réinventent sans relâche, en toute modestie, un art fondamental de la bienveillance. Ils démontrent que le fait d'être proche implique le fait de porter secours. Ils contestent cette indifférence moderne voulant qu'un être puisse trépasser sur le trottoir sans mobiliser l'attention d'un seul passant.

En s'engageant dans cette humanité-là qui fait de l'Autre leur cause et leur moteur, les proches aidants répondent de surcroît aux plus hautes définitions de la Cité comme de la politique.

C'est à partir de là qu'on peut élargir les angles de la réflexion. Un exemple: parmi les analyses produites sur les «Gilets jaunes», le socio-anthropologue français Bernard Kalaora a récemment suggéré qu'au-delà de leurs revendications immédiates, beaucoup d'entre eux étaient probablement «en quête de résonance». Pour en conclure que leur mouvement comportait «une dimension sensible et

relationnelle» faisant contraste à des modes de gouvernance politique sourde et diffuse, sans parler d'un «monde marchand constitué de relations muettes, abstraites et froides». Or qu'est-ce que la «résonance», notion reprise par Kalaora du philosophe et sociologue allemand Hartmut Rosa, qui vient de publier un essai sur ce concept aux éditions La Découverte? C'est simple: une «relation au monde» réussie. Pour son auteur, le sentiment d'une communion avec la nature, le ronronnement d'un chat ou la ferveur engendrée par des événements collectifs sont quelques moyens de cette «résonance». Ils engendrent tous en nous l'expérience d'une plénitude à l'égard d'un fragment du monde que nous avons le sentiment d'atteindre, et qui nous touche en retour. Tel le programme, qui est fondamentalement politique et se tient à mille lieues d'un protocole de développement personnel pour citadins stressés. ■

TRÈS PEU DE CANTONS ONT JOUÉ LE JEU

Face à l'échec de la stratégie fédérale dans la protection des employées actives dans les ménages privés, Unia demande, une nouvelle fois, l'application de la Loi sur le travail

Sonya Mermoud

«Le contrat-type de travail (CTT) proposé par la Confédération n'est pas une solution pour protéger les employées actives dans la prise en charge, 24 heures sur 24 heures, de personnes dépendantes.» Responsable de l'Egalité pour le secteur des services ainsi que de la branche économie domestique à Unia, Yolande Peisl-Gaillet dénonce l'inefficacité du modèle de CTT introduit en juin 2018 par le Conseil fédéral. Les cantons étaient supposés intégrer, sur une base volontaire, les nouvelles dispositions dans leur propre CTT de l'économie domestique qui régit les conditions de travail du personnel de maison (voir encadré). Or, près d'un an et demi après, très peu d'entre eux ont joué le jeu. «Les inquiétudes d'Unia se sont confirmées. Seuls deux cantons, celui de Genève et du Tessin, remplissent les conditions du CTT de la Confédération. Les autres ne font pas face à leurs responsabilités», déplore la syndicaliste se basant sur une information du Secrétariat à l'économie. «Douze cantons prévoient l'entrée en vigueur de leur contrat révisé prochainement ou au début 2020, mais il est à craindre qu'ils n'intègrent que partiellement les mesures préconisées. Dix autres ne donnent, quant à eux, aucune indication sur une prochaine mise en œuvre», détaille Yolande Peisl-Gaillet,



THÉRIY PORCHET

La prise en charge à domicile des seniors et des personnes vulnérables constitue une activité professionnelle comme une autre. Unia réclame davantage de protection pour les auxiliaires de vie.

notant encore que deux cantons estiment pour leur part posséder déjà un instrument adapté quand bien même ce dernier ne répond pas aux prescriptions fédérales. Ce tableau n'étonne pas la collaboratrice d'Unia.

INTERVENTIONNISME TABOU

«L'interventionnisme dans les ménages privés reste tabou. Pourtant, ceux-ci sont des employeurs comme les autres.» Le CTT, dénonce encore le syndicat, peut de surcroît être aisément contourné par des arrangements individuels. Et alors qu'il n'existe aucun mécanisme de contrôles des conditions de travail et que les salaires minimaux dans l'économie domestique – auxquels sont aussi soumis les auxiliaires de vie – sont plus bas que ceux en vigueur dans d'autres branches comparables.

Dans ce contexte, le syndicat demande une nouvelle fois que les salariées du domaine soient soumises à la Loi sur le travail. Pour celui-ci, il en va de la santé des employées qui assistent nuit et jour des personnes dépendantes. «Ces auxiliaires de vie travaillent souvent dans des conditions proches de l'esclavage moderne: travail sans pauses ni interruptions pendant plusieurs semaines, disponibilité permanente, salaire de misère. Les effets sur la santé sont considérables: épuisement, maladie, dépression. Une réglementation efficace et des contrôles sont indispensables.» Et Unia d'insister sur le fait que la prise en charge à domicile des seniors et des personnes vulnérables constitue une activité professionnelle comme une autre. «Ces travailleuses méritent le même niveau de protection que le personnel d'autres secteurs.»

DISCRIMINATION DE GENRE

Estimé entre 10 000 et 50 000 personnes – des chiffres qui ne prennent pas en compte les employées au noir – le nombre de travailleuses du domaine, essentiellement des migrantes, tend à augmenter. Aussi via le développement d'agences de placement en ligne. «Cette croissance correspond à un réel besoin dans notre société. Nous devons absolument réfléchir à notre système de santé vieillesse et intégrer ce facteur dans notre politique des seniors. Les auxiliaires de vie représentent une part de la solution», poursuit Yolande Peisl-Gaillet, estimant impératif, à terme, de disposer pour cette catégorie de salariées d'une convention collective de travail de branche. «Ce job est le plus souvent accompli par des femmes. Leur refuser des conditions de travail correctes et claire-

POUR UNE AUGMENTATION DE 3% DES SALAIRES

Le Secrétariat à l'économie se penche actuellement sur la prorogation et la modification de l'ordonnance sur le CTT pour les travailleurs de l'économie domestique qui fixe les salaires minimaux impératifs, dont dépendent aussi les auxiliaires de vie. Consulté, Unia a manifesté son insatisfaction relative à l'augmentation envisagée de 1,6% des salaires pour la période 2020-2022. Ces derniers passeraient, pour une personne non qualifiée, de 18,90 à 19,20 francs, sans indemnités; pour un employé non qualifié mais avec quatre ans d'expérience ou une attestation de formation professionnelle, de 20,75 à 21,10 francs; et pour le titulaire d'un CFC de 22,85 à 23,20 francs. Unia réclame une hausse minimale de 3% afin de tenir compte du nécessaire réajustement salarial dans une branche à plus de 90% féminine et du fait que les salaires ne peuvent être adaptés que tous les trois ans. Il prend aussi en considération le point qu'une partie de ce personnel ne se limite pas à faire le ménage, mais est appelé à remplir une grande diversité de tâches... Unia réclame aussi une augmentation des contrôles dans un domaine où la main-d'œuvre immigrée est importante et les risques de dumping élevés. Il a également réitéré sa demande d'inclure les ménages privés dans le champ d'application de la Loi sur le travail estimant que des CTT cantonaux non impératifs, comme pratiqués actuellement, ne suffisent pas à garantir des conditions de travail décentes et représentent une discrimination crasse du personnel concerné, essentiellement des femmes. ■ **SM**

ment réglementées relèverait de nouveau d'une discrimination fondée sur le sexe. Les élus sont appelés à assumer leurs obligations pour garantir aux auxiliaires de vie une protection appropriée», conclut la syndicaliste misant aujourd'hui sur le nouveau Parlement pour changer la donne. ■

«Non aux cadeaux fiscaux pour les familles aisées!»

Le Parti socialiste lance un référendum, soutenu entre autres par l'Union syndicale suisse et les Verts, contre des déductions fiscales pour enfant dans l'impôt fédéral direct

Aline Andrey

«La majorité de droite de l'UDC, PLR et PDC a décidé d'augmenter les déductions pour enfant de 6500 à 10 000 francs. Ce qui est vendu comme un soutien aux familles n'est qu'un cadeau pour les personnes les mieux rémunérées. Ce ne serait que celles et ceux qui n'en ont pas besoin qui bénéficieraient de ces déductions sur l'impôt fédéral direct.» Le Parti socialiste (PS) a dès lors lancé, début octobre, un référendum contre la modification de la Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct intitulé «Non aux cadeaux fiscaux pour les familles aisées!». Le PS dénonce le fait que cette mesure «profiterait surtout aux familles dont le revenu est supérieur ou égal à 150 000 francs»

et bien davantage encore pour celles dont les revenus se situent au-dessus de 300 000 francs par an. Et de rappeler que 44% des familles ne paient pas d'impôt fédéral direct, leur revenu étant trop bas. «Les familles de la classe moyenne ne recevraient que les miettes de ce cadeau fiscal. Mais ils en paieraient la facture, car les recettes de la Confédération diminueraient. Et si les réductions de primes devaient encore diminuer et les tarifs des crèches augmenter, ces familles de la classe moyenne seraient alors les premières touchées.» Le coût estimé de la mesure: 350 millions de francs par année dont 74 millions à la charge des cantons.

L'Union syndicale suisse renchérit: «Ce qui a été présenté comme un allègement pour les familles n'est en fait rien d'autre qu'un joli bonus of-

fert aux parents riches.» Et les Verts d'appeler aussi à une politique familiale durable et sociale: «Ces 350 millions de francs devraient plutôt être investis dans les allocations familiales ou un congé parental.» Pour le Parti socialiste, cet argent pourrait être utilisé directement pour réduire les tarifs des crèches et les primes d'assurances maladie qui pèsent sur les familles. La récolte des 50 000 signatures nécessaires au dépôt du référendum a cours jusqu'au 16 janvier 2020. Les citoyens devraient avoir ainsi la possibilité de se prononcer dans les urnes l'année prochaine. ■

Plus d'informations sur: stop-cadeaux-fiscaux.ch

COOP: RECONNAISSANCE DES SALARIÉS EXPÉRIMENTÉS

Coop augmentera sa masse salariale de 1% l'an prochain. Un quart de cette hausse récompensera les salariés avec plusieurs années d'ancienneté. Raison pour laquelle Unia a accepté ce résultat

Sonya Mermoud

Le groupe professionnel Coop d'Unia a approuvé, le 21 octobre dernier, les résultats des négociations avec le grand distributeur. Une ratification qui n'a toutefois de loin pas fait l'unanimité, les représentants latins, formant un tiers de l'assemblée, s'y étant opposés. Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus après trois rounds de pourparlers rythmés de longs débats portent sur une augmentation de la masse salariale de 1% en 2020. «Cette hausse profitera à au moins deux tiers des salariés. Le 0,75% de l'augmentation sera réparti de manière individuelle et le quart restant sera prioritairement destiné aux collaborateurs avec des bas salaires comptabilisant plusieurs années d'ancienneté, précise Arnaud Bouverat, membre de la direction du secteur tertiaire à Unia. C'est à cette unique et dernière condition que les membres du groupe professionnel Coop d'Unia ont accepté cette issue.» Cette part réservée aux employés les plus fidèles reste modeste, concède le syndicaliste, mais elle s'avère indispensable pour juguler la perte du pouvoir d'achat de nombre d'employés. Et Arnaud Bouverat de préciser qu'Unia a demandé toute la transparence sur cette distribution et tirera un bilan de l'exercice. En se contentant de cette solution, le syndicat entend aussi donner un signal positif à l'enseigne et ainsi l'encourager, l'an prochain, à faire un pas à son tour en privilégiant une majoration pour tous. «Nous maintenons qu'une hausse générale est nécessaire pour couvrir le renchérissement. Cette ligne est largement soutenue au sein du personnel comme l'a montré la consultation que nous avons menée auprès de 1238 salariés: 56% des sondés souhaitent une augmentation purement générale, plus de 20% des majorations ciblées partiellement ou totalement sur l'ancienneté. Cette hausse structurelle est donc un pas dans la bonne direction. Le prochain round salarial doit permettre une progression générale des salaires pour tous. Coop en a les moyens.» Unia souligne encore son engagement pour l'égalité salariale. En lien avec la grève des femmes du 14 juin, il a adressé une liste de mesures visant à faire barrage aux discriminations. Parmi ces dispositions: un contrôle transparent des rémunérations avec les partenaires sociaux, la fin des différenciations des temps partiels en matière de promotion et de formation ou encore une amélioration du règlement contre le harcèlement au travail. Ces propositions feront dès cet automne l'objet de discussions... ■

UNIA

Journée Unia de formation et d'échanges entre les forces sociales progressistes du canton de Neuchâtel

Lutte des femmes, lutte des classes, lutte pour le climat, même combat ?



Samedi 16 novembre 2019
9h45 - 16h
(jusqu'à 14h si vous ne participez pas aux ateliers)
Salle Unia, Crêt-Vaillant 19, Le Locle
Ouvert à toutes et tous. Gratuit.

Inscriptions: neuchatel@unia.ch
Plus d'infos: neuchatel.unia.ch/actualites-et-agenda/agenda

**LES CAMPS D'ASILE
NE SONT PAS
UNE SOLUTION**

**Manifestation | Sa 9.11.2019
14h | Place fédérale | Berne**

Non à la discrimination, oui à l'égalité des droits, au respect et à la dignité pour tous.e.s.
Non à l'isolement et aux expulsions, oui à l'égalité d'accès au logement, au travail, à l'éducation et à la santé pour tous.e.s.

www.migrant-solidarity-network.ch

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme
Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, Freddy Landry,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald,
Daniel Sïri

PHOTOGRAPHES
Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

**Comité des horlogers
d'Unia Transjurane**

**Syndicalisme et horlogerie :
histoire d'un mouvement**

avec **Valérie Boillat**
Responsable de formation chez Movendo, historienne

Une retrospective historique sur le l'action syndicale
dans le monde horloger et les acquis et revendications
des ouvrier-e-s au fil du temps.
Pour connaître nos origines. Pour construire le futur.

Mardi 26 novembre 2019 à 17h30
Restaurant de la Croix Blanche - Bassecourt
Rue du Colonel-Hoffmeyer 51

Ouvert à toutes et tous. Entrée libre.
Pour plus d'informations, contactez-nous au **0848 421 600**

 **UNIA**
L'industrie c'est nous!

Unia Transjurane
Fête de Noël

Nous invitons nos membres et leurs familles à la fête de Noël. C'est l'occasion de les remercier pour leur engagement et partager un moment de convivialité.

Vendredi 29 novembre 2019 dès 18h30
Maison des Œuvres à Moutier - Place du Marché 3

Programme
18h30 - Apéro
19h45 - Repas
21h15 - Visite de St-Nicolas pour les plus petit-e-s
22h30 - Célébration des jubilaires du syndicat
dès 23h00 - Fin de soirée en musique

Animation musicale pendant toute la soirée.
Apéro et repas offerts, boissons à prix populaire.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 8 novembre. Places limitées.
Info et inscriptions
☎ **0848 421 600**
✉ transjurane@unia.ch

UNIA

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail ?

VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés ?

VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale ?

ABONNEZ-VOUS À

L'ÉVÈNEMENT

SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)

☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)

☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à
L'Événement syndical
place de la Riponne 4
1005 Lausanne
forum@evenement.ch
Tél. 021 321 14 60

[illegible]

**LECTEURS
ÉCRIVEZ-NOUS
CE JOURNAL
EST LE VÔTRE !**

L'ÉVÈNEMENT
SYNDICAL

*Place de la Riponne 4,
1005 Lausanne
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch*

EDIFEA S'ENGAGE À ASSUMER SES RESPONSABILITÉS

A la suite de la visite des syndicats Unia et Sit, l'entreprise générale genevoise a promis qu'elle assumerait ce qu'elle doit aux travailleurs lésés d'Alpes Bâti, l'un de ses sous-traitants

Manon Todesco

Début juillet, les neuf employés de l'entreprise de construction Alpes Bâti Sàrl apprennent que l'entreprise ferme: ils sont licenciés avec effet immédiat. «Les deux mois de préavis auxquels ils avaient droit restent impayés à ce jour», précise Camille Layat, secrétaire syndicale au Sit. On arrive à des arriérés de salaires d'environ 130 000 francs, sans compter les heures supplémentaires non payées. La société est, d'après le Registre du commerce, toujours active mais n'a plus de chantier en cours. «Alpes Bâti Sàrl a plus de 1,3 million de francs de poursuites, continue la syndicaliste. Elle fait notamment l'objet de poursuites auprès de la Suva, de la Caisse genevoise de compensation, de l'administration fiscale et de la Fondation pour la retraite anticipée de la construction.» Le gérant, quant à lui, reste injoignable et aurait, selon les syndicats, lancé d'autres affaires. «Une simple recherche sur le Registre du commerce permet de voir qu'il est, ou a été, actif dans neuf entreprises, dont deux qui ont fait faillite...»

ENGAGEMENT PRIS

Les syndicats ont donc traîné l'entreprise devant les prud'hommes, mais sans grand espoir, le risque étant qu'Alpes Bâti tombe en faillite et échappe à ses obligations. «C'est pourquoi nous demandons à Edifea, entreprise générale pour qui Alpes Bâti travaillait principa-

lement, de prendre ses responsabilités et d'assumer les créances salariales», revendique José Sebastiao, secrétaire syndical chez Unia. A la suite de plusieurs courriers envoyés à l'entreprise générale, restés lettres mortes, Unia et le Sit ont décidé de convoquer les médias devant les locaux d'Edifea au Lignon le 31 octobre, où ils ont pu être reçus. Après un échange peu satisfaisant selon les syndicalistes avec la juriste de l'entreprise, Bertrand Duckert, directeur général, s'est invité dans la conférence de presse. «C'est la première fois que nous sommes confrontés à ce genre d'incident», a assuré ce dernier. Sommé par les syndicats, au nom de la responsabilité solidaire, de prendre en charge les 130 000 francs d'arriérés de salaires, Bertrand Duckert s'est engagé à «assumer, comme Edifea l'a toujours fait». «Nous sommes prêts à étudier les montants que vous nous soumettez et à payer à hauteur de ce qu'il nous revient.»

SYNDICATS VIGILANTS

Pour les syndicats, c'est un pas en avant. Les détails des créances ont été adressés à Edifea, et une discussion lors d'une prochaine séance doit s'engager. «A présent, on attend que les choses avancent rapidement pour que les travailleurs puissent être indemnisés», réagit José Sebastiao. Et si Edifea n'assume pas, nous remettons le sujet sur la place publique.» Plus généralement, ils demandent à Edifea de mettre un terme à ces pratiques. «Les entreprises générales



Les syndicalistes d'Unia et du Sit ont chiffré les arriérés de salaires à 130 000 francs, sans compter les heures supplémentaires non-payées.

son un acteur de plus dans la sous-traitance, s'insurge le secrétaire syndical. Elles décrochent les marchés mais n'ont pas de personnel pour effectuer le travail: elles vont donc sous-traiter auprès d'autres entreprises.» Et Camille Layat d'ajouter. «En mandatant des entreprises sous-traitantes plus que douteuses comme Alpes Bâti, Edifea continue à faire baisser les prix de la construction tout en s'assurant de bonnes marges, et ce sur le dos des salariés en bout de chaîne.» ■

Les Genevois voteront sur un salaire minimum

La majorité de droite du Grand Conseil genevois rejette l'initiative «23 francs, c'est un minimum!» lancée par l'Alliance de gauche et les syndicats

Aline Andrey

La semaine dernière, la majorité bourgeoise du Grand Conseil a rejeté l'initiative pour un salaire minimum. Lancée au printemps 2018 par les syndicats et les partis de l'Alternative (Socialistes, Ensemble à gauche, les Verts), l'initiative vise à lutter contre la précarité par l'introduction d'un revenu minimum de 4086 francs pour un plein temps de 41 heures hebdomadaires. Soit 23 francs de l'heure. «Dans une des villes les plus chères et les plus riches du monde, il est inacceptable que près de 10% des travailleurs et des travailleuses gagnent un salaire inférieur à ce montant», indique le communiqué commun de l'Alternative et de la CGAS (Communauté genevoise d'action syndicale). «Même en travaillant à plein temps, de nombreuses personnes n'arrivent pas à joindre les deux bouts et sont contraintes de recourir à des aides sociales pour survivre parce que leur employeur refuse de leur verser un salaire décent. L'introduction d'un salaire minimum légal permettra

donc de réduire les dépenses sociales de l'Etat en mettant les employeurs face à leur responsabilité de payer des salaires conformes à la réalité économique du canton.»

CONTRE LES DISCRIMINATIONS SALARIALES

Cette mesure permettrait également de faire progresser l'égalité des salaires, puisque deux tiers des employés concernés par des revenus de moins de 23 francs l'heure sont des femmes. Pour la CGAS, le refus du bloc de droite est «dogmatique et irresponsable». La faitière syndicale appelle ainsi les travailleurs à voter pour un salaire minimum lorsque l'initiative sera soumise au peuple, peut-être le 19 mai 2020 en même temps que l'initiative UDC sur la libre circulation des personnes. La CGAS y fait référence dans son communiqué: «Alors que se profile à l'horizon un vote crucial sur la libre circulation des personnes, la majorité de droite a pris le risque inconsidéré de ne pas écouter la revendication exprimée par les salariés: celle d'améliorer la protection des salaires et de lutter

contre la précarité engendrée par les bas salaires.»

«ZÉRO PERTES»

Lors de la même séance, la majorité de droite du Grand Conseil a également rejeté une deuxième initiative de la gauche intitulée «Zéro pertes: garantir les ressources publiques, les prestations et la création d'emplois» qui vise à inscrire dans la Constitution genevoise des principes qui permettent de lutter contre la concurrence fiscale intercantonale, de préserver le financement du niveau des recettes fiscales et le renforcement de la progressivité de l'impôt afin d'assurer «une meilleure redistribution des richesses, dans un canton où les écarts ne font que se creuser». Et où la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA) fait craindre à l'Alternative et à la CGAS des coupes dans les prestations à la population. ■

POING LEVÉ

IL SE PASSE QUELQUE CHOSE

Par Jérôme Béguin

Durant ce mois d'octobre écoulé, les mauvaises nouvelles n'auront pas manqué. On a vu ces pauvres Kurdes de Syrie, abandonnés et trahis. Ça fait mal au ventre lorsqu'on se souvient qu'à Kobané ou à Raqa, ils avaient porté bien haut le drapeau de l'humanité face à la barbarie représentée par l'Etat islamique. Et c'est un coup dur pour le projet progressiste et émancipatoire dont ils sont porteurs, mêlant démocratie directe, respect des droits humains, de l'égalité hommes-femmes, de la laïcité et des minorités. Et pendant ce temps, la sale guerre ne s'est pas arrêtée au Yémen, les grands groupes économiques ont continué à dégraisser – tel Japan Tobacco à Genève –, les glaciers de fondre et les galettes de pétrole de s'échouer sur les côtes brésiliennes, tandis que l'extrême droite allemande marquait encore des points... Mais soyons positifs, il y a aussi de très bonnes nouvelles.

Prenons la grève chez General Motors, qui s'est terminée il y a une dizaine de jours sur un accord qui va permettre aux employés étasuniens du constructeur automobile de bénéficier de 3 à 4% de hausse de salaire et d'une prime immédiate de 11 000 dollars (4500 pour les temporaires). C'est pas mal du tout. Certes, la levée de la grève n'a été votée que par 57% des syndiqués, une forte minorité étant favorable à la poursuite du mouvement. Les représentants du personnel n'ont en effet pu sauver qu'une des trois usines que la direction souhaite fermer, ils ont toutefois obtenu des investissements à hauteur de 7,7 milliards sur les sites restants, qui devraient permettre la création de 9000 emplois. Mais ce qui est important, c'est que 48 000 des 50 000 employés de GM aux Etats-Unis ont croisé les bras durant six semaines. 300 000 véhicules ne sont pas sortis des chaînes de montage. C'est du génial vu depuis un demi-siècle.

Parallèlement, il y a tous ces mouvements populaires à travers le monde qui, depuis quelques mois, exigent plus de démocratie et de justice sociale. Les Libanais viennent ainsi de faire tomber leur gouvernement, plus tôt il y a eu les «Gilets jaunes» en France, la révolution au Soudan et la révolte en Algérie, puis la contestation a touché Hong-Kong, l'Irak, l'Equateur, le Chili et d'autres pays, pardon on en oublie. Il se passe quelque chose. En Suisse aussi. Nous avons eu la grève des femmes du 14 juin et la marche pour le climat à Berne du 28 septembre, deux des plus grandes mobilisations de l'histoire sociale de notre pays, dont la vigueur s'est traduite dans le résultat des élections au Parlement. Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas vu le curseur revenir un peu vers la gauche. Comme le souligne le président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard, «la Suisse atteint un niveau de mobilisation politique qu'elle n'a plus connu depuis des décennies. Les syndicats devront contribuer à traduire cette mobilisation en avancées.» On a du pain sur la planche. Comme d'hab'. Mais ce frémissement qu'on ressent donne du cœur à l'ouvrage. ■

SEVERINO MAURUTTO AVAIT CHOISI SON CAMP, CELUI DES TRAVAILLEURS

Le militant, qui a joué un rôle de premier plan dans les mobilisations de la métallurgie genevoise des années 1970, nous a quittés

Jérôme Béguin

Le syndicaliste Severino Maurutto nous a quittés cet été. Cet émigré italien avait joué un rôle majeur dans les mobilisations de la métallurgie genevoise des années 1970. Dans une tribune publiée dans *Le Courrier*, Jean Ziegler lui a rendu un vibrant hommage: «Ouvrier aux Ateliers des Charmilles, la maltraitance de certains camarades, l'arrogance patronale lui étaient insupportables. Son statut était fragile. Mais il refusait de se taire. Il a organisé la résistance, s'est syndiqué,

«Sa chaleur humaine, son courage, son rayonnement intellectuel étaient tels que partout où il appelait à la lutte, la majorité le suivait»

Jean Ziegler

s'est battu pour changer les règles en matière de droits syndicaux des étrangers, pour des salaires dignes, pour l'égalité des salaires des hommes et des femmes. Il a participé à des grèves, il en a déclenché. Sa chaleur humaine, son courage, son rayonnement intellectuel étaient tels que partout où il appelait à la lutte, la majorité le suivait.» Mécanicien de précision à l'époque, avant de devenir l'un des responsables de la FTMH et de présider la Communauté genevoise d'action syndicale, Alfiero Nicolini confirme: «Je l'ai connu au début de la décennie 1970, alors qu'on travaillait tous les deux dans la métallurgie. En 1971, nous avons mené ensemble les grèves chez Verntissa, dont j'étais président du comité de grève, Hispano-Oerlikon et aux Charmilles. Sa voix se faisait entendre, il était suivi par les ouvriers. Il avait un charisme indéniable, c'était un leader.»

GRÈVES «SAUVAGES»

Mais revenons un peu en arrière. Severino Maurutto a vu le jour en 1940, dans

un village de Vénétie. Après la guerre, il rejoint avec sa famille la Belgique, son père et son grand frère ayant été engagés dans les charbonnages. Lui-même devient mineur de fond, mais, après la fermeture de puits, il est contraint de retourner en Italie où il peine à trouver un travail. Il atterrit en 1963 à Genève sur l'invitation d'un cousin sur place. Il est engagé aux Charmilles comme manoeuvre à l'atelier de modelage des turbines où il apprendra sur le tas le métier de modelleur. Il adhère à la FOMH – qui deviendra la FTMH en 1972, avant de se fondre dans Unia en 2005 – et milite au comité des métaux. En 1968, il se fait le porte-parole des ouvriers du département de peinture privés de prime de fin d'année. Le mouvement de solidarité qu'il lance trouve de l'écho, puisque 180 des 750 travailleurs de l'usine posent leurs outils. Le débrayage s'inscrivant en violation de la paix du travail, la section syndicale incite les grévistes à le suspendre et à s'en remettre à un tribunal arbitral, mais ceux-ci arrivent à faire plier la direction. Quelques semaines après, Severino Maurutto se présente à l'élection de la présidence de la commission ouvrière de l'usine, bien que son statut d'étranger ne lui permette pas d'être élu. Il obtient plus de 90% des suffrages et, dans la foulée, la modification du règlement.

Arrive l'année 1971. La FOMH a négocié une amélioration de 10% des salaires, dont 7% pour tous et 3% à «ventiler» de manière individuelle dans chaque entreprise. Cela ne contente pas les travailleurs du groupe Hispano Suiza, qui vient d'être démantelé. Bühler, le munitionnaire d'Oerlikon, a repris la fabrication de machines-outils, tandis que le département textile, situé à Vernier, a été cédé à Sulzer. Ces nouvelles directions alémaniques peinent à négocier avec les commissions ouvrières du bout du lac. Hispano-Oerlikon et Verntissa entrent en grève et, contre toute attente, sont suivis un peu plus tard par les Ateliers des Charmilles.

En pleine paix du travail, cette grève des trois grandes usines provoque un petit tremblement de terre. «On a essayé d'attribuer le mouvement de grève au Parti communiste italien (PCI) parce que nous étions trois Italiens,

Rolando Petrosini était le président de la commission ouvrière de Hispano, Severino celui des Charmilles et moi je représentais Verntissa, se souvient Alfiero Nicolini. En fait, seul Severino

«A l'époque, on n'avait pas le droit de faire de la propagande pour des partis étrangers. Peu de temps après la grève, il s'est fait choper à l'aéroport avec des documents compromettants et il a été expulsé. Mais nous avons pu, en nous mobilisant, obtenir son retour en Suisse»

Alfiero Nicolini

était membre du PCI, dont il était le responsable pour la Suisse romande. Il était communiste comme bien d'autres à l'époque. Les camarades avaient une capacité de mobilisation extraordinaire. Rolando et moi étions au Parti du Travail, qui était fortement implanté dans les usines, c'était le parti de la

classe ouvrière. Les grèves ont été lancées sur des questions salariales et en réaction à des accords non respectés, mais on voyait le péril rouge partout.»

ARRÊTÉ ET EXPULSÉ

Surtout la police fédérale. «Severino était suivi en tant que militant déclaré du PCI. A l'époque, on n'avait pas le droit de faire de la propagande pour des partis étrangers. Peu de temps après la grève, il s'est fait choper à l'aéroport avec des documents compromettants et il a été expulsé. Mais nous avons pu, en nous mobilisant, obtenir son retour en Suisse.»

Autant dire que ces grèves «sauvages» provoquèrent quelques tensions au sein de la FTMH, garante de la paix du travail, attisées par la personnalité de Severino Maurutto. «Ces petites bisbilles internes font partie du mouvement ouvrier. Severino était une forte tête, mais c'est souvent comme ça chez les syndicalistes», nuance Alfiero Nicolini.

«Après une semaine de grève, nous avons obtenu 9,5% au lieu de 10%, si bien que nous avons repris le travail», relatera Severino Maurutto dans un texte paru en 2008 dans le journal de Solidarités. «Une ou deux années après, nous avons obtenu de nous réunir pendant les heures de travail parce que les frontaliers habitaient loin et ne pouvaient pas participer aux assemblées

générales. La commission ouvrière décidait le jour et l'heure et les travailleurs étaient payés. Elle disposait d'un bureau dans les ateliers. On était respectés et soutenus par l'ensemble des travailleurs. En 1973, nous avons obtenu que les salaires des femmes soient mis au niveau de ceux des hommes.» Severino Maurutto continue à travailler aux Ateliers des Charmilles jusqu'en 1979; ensuite, après un détour par l'Italie, il revient à Genève en 1983 et œuvre à l'Avivo, donnant de l'ampleur à cette association de défense des retraités créée par le Parti du Travail. En 1989, il devient chauffeur de taxi et, là encore, organise syndicalement ses collègues. Parallèlement, il est actif au sein de la gauche genevoise. En 1991, il monte ainsi le comité de soutien à Jean Ziegler, alors durement attaqué par la bourgeoisie après la parution de *La Suisse lave plus blanc*.

Le sociologue conservera de lui le souvenir d'«un être profondément intelligent, joyeux, goûtant chaque instant de vie, habité par une passion de la justice intraitable. Très jeune déjà, il avait choisi son camp: celui des travailleurs.» ■

Pour les éléments biographiques de cet article, nous avons utilisé la notice du livre *Changer la baraque* (Ed. d'en bas, 2000) et l'entretien réalisé par Erika Dessi pour le site du Consulat italien.



Porte-parole des ouvriers, Severino Maurutto a organisé plusieurs grèves et s'est engagé contre la discrimination à l'encontre des immigrés.

EN UN CLIN D'OEIL

La mobilisation continue pour les mineurs non accompagnés



Après la manifestation devant le foyer de l'Etoile à Genève, pour y dénoncer les conditions de vie indignes des mineurs non accompagnés (MNA) le 17 octobre passé, le Collectif Lutte des MNA avait appelé à une nouvelle mobilisation le 29 octobre devant l'hôtel Aïda. Plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation des militants pour demander que les MNA, généralement pris en charge par le Service de protection des mineurs, ne soient plus logés dans cet établissement sis à Plainpalais. Un hôtel décrié, le comportement raciste et insultant de son gérant ayant été dénoncé à de nombreuses reprises.

Le Collectif milite depuis des mois pour le droit à un hébergement digne et à une formation pour ces jeunes dont plusieurs vivent dans la rue (parfois après avoir été expulsés sans préavis de l'hôtel en question). Il demande, en somme, le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant. Le gouvernement, de son côté, a promis l'ouverture d'un foyer en septembre, puis courant octobre... Selon les propos de la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta, en charge du département de l'Instruction publique, devant la caméra de *Léman bleu*, le foyer de 20 places devait ouvrir quelques jours après la manifestation. ■ AA/photos Neil Labrador

Le Mouton: un loup pour les vendeuses?

Unia Genève dénonce des licenciements abusifs et des pratiques illicites à l'actif du commerce de vêtements

Jérôme Béguin

« Ici on tond les droits du personnel de vente », s'est indigné Unia Genève qui a mené, mercredi dernier, une action devant le magasin Le Mouton de la rue du Rhône. Ce n'est pas la première fois que le syndicat a maille à partir avec cette enseigne à l'ovin, qui exploite quatre boutiques de vêtements à Genève, deux à Lausanne et encore trois autres ailleurs en Suisse en se présentant comme un « Multibrand Outlet ». En 2007, Unia avait déjà manifesté sur cette artère commerçante de la cité du bout du lac pour dénoncer des conditions de travail déplorables, du harcèlement sexuel, des salaires non payés ou encore l'engagement de travailleurs détachés non déclarés au sein de ce commerce – qui se nommait Le Mouton à 5 Pattes à l'époque. Rebelote.

« En mai et en juin, six licenciements ont été prononcés pour des motifs fantaisistes, une restructuration et, dans deux cas, des accusations de vol sans preuve. En réalité, ces personnes licenciées ont été remplacées par des travailleuses avec des contrats sur appel », explique Pablo Guscetti, secrétaire syndical d'Unia Genève, entouré de trois vendeuses congédiées, qui n'ont rien de « brebis galeuses ».

HUIT JOURS DE CONGÉ EN DEUX ANS

Employées durant deux ans, celles-ci se plaignent en outre d'avoir souffert de conditions de travail très difficiles pour un salaire d'à peine 4000 francs par mois. « Au début, nous étions deux dans le magasin, ensuite, je me suis retrouvée deux à trois fois par semaine toute seule. Je devais tout gérer, décharger les 900 pièces du camion, étiqueter, mettre en rayon, faire les vitrines, en-

caisser et tenir à l'œil les voleurs. Je ne pouvais même pas descendre aux toilettes. Lorsque je rentrais le soir, j'étais tellement fatiguée que je n'avais plus la force de me faire à manger. Quand j'ai demandé de l'aide, on m'a répondu que je n'avais qu'à venir plus tôt. En deux ans, je n'ai pris que huit jours de congé, ça m'a causé stress et fatigue. Aujourd'hui, je suis malade, j'ai un problème à l'œil », témoigne l'une d'elles, employée alors dans la boutique de la rue du Mont-Blanc.

SURVEILLANCE VIDÉO OMNIPRÉSENTE

Les vendeuses dénoncent aussi une surveillance vidéo omniprésente. « Les caméras ne sont pas là pour nous protéger, mais pour nous surveiller. Si je restais

derrière la caisse, on me téléphonait pour me dire de bouger. Dans ma vie, j'en ai vu des choses, mais ça jamais. C'est comme si j'étais entrée dans une secte. Après le licenciement, quand je marchais dans la rue, j'avais l'impression d'être suivie, ça a duré un mois, c'est un sentiment qu'on a toutes eu. » Une autre vendeuse ajoute: « Alors que j'étais engagée à mi-temps, on m'appelait régulièrement pour que je vienne travailler dans telle ou telle boutique, ce qui me posait de sérieux soucis pour faire garder mon fils de 8 ans. Durant les vacances, on m'a demandé de travailler trois semaines d'affilée sans prendre de congé ni de pause. Je ne pouvais guère me plaindre, la responsable des magasins à Genève ne parle

qu'italien, tous les courriels que nous recevions étaient dans cette langue, je devais les lire à l'aide de Google Traduction et j'étais menacée d'être remplacée par une fille venue d'Italie. » Selon nos interlocutrices, les vendeuses qui les ont remplacées ont justement été recrutées directement dans la Botte.

FORCÉES DE TRAVAILLER LE DIMANCHE

Enfin, les vendeuses licenciées affirment avoir été obligées de trimer toute une journée un dimanche d'octobre 2018 pour remplir les rayons et n'avoir perçu pour ce travail que 100 francs payés de main à la main. « C'est particulièrement choquant. On voit bien que le travail le dimanche sur une base volontaire est illusoire. Il y a absence to-

tale de contrôle dans la branche, cela se répercute sur le personnel, qui n'a aucune marge de manœuvre, commente Pablo Guscetti. On ne peut tolérer les pratiques scandaleuses de ces magasins et il est important que les clients soient informés de cette précarisation des conditions de travail. »

Des discussions avec le conseil de l'employeur ayant tourné court, Unia devrait donc saisir prochainement les prud'hommes entre autres sur le caractère abusif de ces licenciements. Invité par *L'Événement syndical* à exposer la position de l'entreprise, l'avocat en question n'a pas retourné notre appel. ■



Unia a mené une action devant l'enseigne fustigeant sa manière de traiter le personnel. Le syndicat prévoit de saisir les prud'hommes.

«Amigos», pas si sympa...

Migros s'est fait remettre à l'ordre à Zurich, les livreurs de sa plateforme de livraison des courses doivent être salariés.

A Genève, un partenariat a débuté avec Smood

Sylviane Herranz

Depuis le printemps 2018, à Zurich et à Berne, Migros fait livrer les courses de ses clients avec une plateforme numérique nommée «Amigos». Si tout laisse croire, en particulier le site permettant de passer les commandes en ligne, qu'il s'agit d'un service du géant orange, ce n'est pas le cas. Les livreurs sont des «indépendants», payés 7,90 francs la commande plus 2 francs par cabas supplémentaire. Ce qui correspond à un salaire de 8 à 12 francs l'heure. Ces livreurs reçoivent les commandes sur leur téléphone portable, vont faire les achats à la place du client et les livrent à domicile, en voiture, à vélo ou avec un autre moyen de transport. Une ubérisation dénoncée par le syndicat Unia.

Le 13 octobre, le journal dominical *SonntagsZeitung* a révélé que la Caisse de compensation du canton de Zurich avait décidé de considérer ces porteurs de commissions comme des travailleurs dépendants, c'est-à-dire comme des employés Migros. « Cette décision clarifie le flou juridique autour du statut de ces prestataires de service », se réjouit Unia dans un communiqué. Le syndicat rappelle que, jusque-là, Migros refusait d'embaucher

ces personnes, contraintes d'œuvrer comme des faux indépendants. « Cela signifie que ces livreurs travaillaient sans salaire fixe, sans assurances (accident, chômage et indemnités de maladie) et sans prévoyance vieillesse », souligne Unia. Le syndicat exige dès lors que Migros engage et assure correctement et sans délai tous les livreurs d'Amigos. Il demande également le versement rétroactif, depuis le lancement de la plateforme, des salaires, cotisations sociales et frais professionnels tels que l'utilisation du téléphone portable et d'un véhicule privé.

ALLIANCE AVEC SMOOD À GENÈVE

A Genève, le 16 octobre, Migros entamait un partenariat avec la plateforme de livraison de repas Smood. Désormais, dans la ville du bout du lac, il est aussi possible de se faire livrer ses courses à domicile. Selon le patron de Smood, Marc Aeschlimann, cité par *Le Temps*, les livreurs sont des salariés de son entreprise. « C'est en soi une bonne nouvelle », commente Umberto Bandiera d'Unia à Genève, engagé dans la lutte pour que le personnel des plateformes soit embauché par les entreprises qui les mandatent. « Nous restons néanmoins prudents, car nous n'avons jamais été informés directement par Smood. Or, c'est une exigence centrale pour nous. Si cette société le fait, cela dément l'argument de son concurrent Uber Eat qui prétend qu'il est impossible de salarier ses livreurs. Nous souhaiterions aussi vérifier que tous les employés de Smood sont encadrés par les bonnes règles régissant la livraison des repas et des marchandises. » Quant au partenariat avec Migros et le souhait exprimé par le directeur de Smood d'élargir à moyen terme la livraison des courses le soir et le dimanche, le syndicaliste soulève un problème plus général: « Le marché de la livraison à domicile est en train d'exploser. C'est un marché de plus en plus juteux et cette hyperlibéralisation sans règle nous pose problème. Nous voulons que les livreurs puissent vivre de leur travail et non devenir des *working poors*. » ■

LES MÊMES RÈGLES POUR TOUS!

Une motion impulsée par Unia a été déposée pour exiger de l'Etat genevois qu'il fasse respecter les mécanismes salariaux dans les EMS

Manon Todesco

A Genève, les Etablissements médico-sociaux (EMS) sont censés être soumis aux mécanismes salariaux de l'Etat, qui prévoient des modalités précises pour fixer le salaire à l'engagement, soit un nombre d'annuités en fonction de l'expérience professionnelle acquise antérieurement. Or, il s'avère, selon Unia, que certaines directions ne respectent pas ces règles et procèdent selon leur bon vouloir. Ainsi, une même personne aura un salaire différent selon qu'elle est embauchée par un EMS ou par les Hôpitaux universitaires de Genève. Une injustice vivement dénoncée par le syndicat, à l'origine d'une motion déposée par le socialiste Christian Dandrès au Grand Conseil à la mi-octobre demandant à l'Etat d'intervenir afin de faire cesser cette inégalité de traitement. Dans un communiqué de presse, Unia prend les cas concrets de Madame Z., qui après avoir travaillé 17 ans au service d'une entreprise privée pour le compte de laquelle elle effectuait le nettoyage d'un EMS, est finalement embauchée par l'EMS en question mais qui ne lui reconnaît que 11 annuités. Madame D. de son côté, lingère en classe 4, annuité 5 dans un EMS de la place, est réengagée dans un autre EMS genevois quelques mois plus tard... en classe 4, annuité 4! « A croire que son expérience aurait diminué avec le temps? » s'interroge Unia.

LES EMS, UNE EXCEPTION?

Interrogée à plusieurs reprises par les syndicats sur cette appréciation au cas par cas de la prise en compte de l'expérience utile au poste, la faïtière patronale (la Fegems) estime de son côté « que ces règles ne revêtent pas de caractère impératif dans le cas des EMS », rapporte Unia. Faux, répond ce dernier, qui prie le Conseil d'Etat d'intervenir afin que les EMS respectent les lois auxquelles ils sont soumis en échange d'un important subventionnement public. « Nous avons interpellé les députés pour les alerter sur cette situation problématique, conclut le communiqué. Nous leur demandons de soutenir cette motion et restons à leur disposition. » Une majorité a voté pour la traiter en urgence, rapporte Giulia Willig, mais les députés ont ensuite décidé de la renvoyer en commission. Le long chemin parlementaire va maintenant suivre son cours... ■

UBER HORS COURSE À GENÈVE

Uber a été interdit à Genève. Satisfaction d'Unia qui réclame maintenant que d'autres cantons suivent la voie



En décembre 2017, des chauffeurs Uber avaient fait grève pour dénoncer leurs conditions de travail.

Sonya Mermoud

Lutte payante! Le canton de Genève a interdit le service de transport Uber tant qu'il ne remplit pas ses obligations d'employeur. Une issue saluée par Unia qui avait demandé la suspension de la société en 2017 déjà, suite à la première grève de ses chauffeurs. «Nous sommes très contents de cette situation. Le syndicat s'est battu avec véhémence ces dernières années pour que les salariés d'Uber soient mieux protégés, payés convenablement et employés conformément au droit», commente Umberto Bandiera, secrétaire syndical Unia transports & logistique, ne doutant pas que ces années de pression exercées par Unia contre Uber et le dumping salarial pratiqué ont porté leurs fruits. «Jusqu'à présent, les cantons ont refusé de mettre l'entreprise devant ses responsabilités. Conséquence : Uber a pu soutirer des millions à son personnel.» A Genève, la société, arrivée il y a cinq ans, emploie quelque 1400 chauffeurs qu'elle considère comme des partenaires. Et Umberto Bandiera d'estimer que le rattrapage

salarial – en raison de rémunérations basses non conformes aux usages en vigueur et en tenant compte des charges sociales non payées – s'élève à des dizaines de millions de francs. «A ce chiffre il faut encore ajouter les impôts sur les bénéfices qui n'ont pas été encaissés et les émoluments et taxes qu'auraient dû verser Uber pour exercer son activité. Ce modèle n'est rien de plus que du travail au noir déguisé.»

ÉVITER UN NOUVEAU SCANDALE

Le syndicat annonce qu'il se tient à disposition des salariés genevois pour les aider à se défendre et à faire valoir individuellement et collectivement leurs droits. Il s'agit d'éviter de répéter le scénario qui s'est produit avec Kapten, un des principaux concurrents d'Uber. «Fin septembre, cette société française a décidé de liquider ses activités à Genève, laissant 350 personnes sur le carreau, averties de leur licenciement par un simple message. Elle n'a pas payé un centime d'AVS, d'impôt, de TVA... Un licenciement collectif gravissime sans que, en l'absence de cadre légal, nous ne puissions agir», rappelle encore

Umberto Bandiera. De son côté, l'entreprise californienne a déjà annoncé qu'elle fera recours contre la décision du département de l'emploi. «La Chambre administrative de la Cour de justice sera certainement saisie. Cette démarche entraînera un effet suspensif à la décision de l'Etat. Si elle confirmée, Uber devra dans tous les cas s'acquitter des montants dus, qu'il quitte ou non Genève. Nous restons confiants quant à l'issue de la procédure.» Et Umberto Bandiera de préciser: «Nous ne sommes pas opposés à Uber. Mais nous exigeons que ces entreprises recourant à une technologie avancée, se montrent exemplaires dans un économie toujours plus numérisée.»

Si Genève donne aujourd'hui le bon exemple en soumettant enfin la société au droit du travail, Unia demande que les autres cantons lui emboîtent le pas et prennent les mesures nécessaires pour qu'Uber assume ses responsabilités d'employeur. Dans le cadre des lois cantonales et communales sur les taxis, le syndicat attend aussi que les politiques veillent à ce que les droits et conditions de travail du personnel soient respectés. ■

Nouvelle CCT cimentée chez Holcim

Les syndicats sont parvenus à un accord avec la société, avec notamment des avancées pour les jeunes parents

Jérôme Béguin

La direction de Holcim Suisse et les syndicats Unia et Syna ont trouvé un accord pour le renouvellement de la Convention collective de travail (CCT). Celle-ci comprend des améliorations pour les jeunes parents. La deuxième semaine de congé paternité indemnisée jusqu'à présent à 80% le sera désormais à 100%. En sus, dans un avenant à la CCT, le fabricant de matériaux de construction s'engage



570 personnes sont employées du cimentier en Suisse.

à favoriser le lien entre vie professionnelle et vie familiale et, à cette fin, à mettre en œuvre des horaires de travail attrayants. «La conciliation du travail et de la famille est un élément central de l'égalité. Le nouveau règlement constitue donc un pas en avant important», estime Lena Frank, membre de la direction du secteur construction d'Unia et responsable des négociations pour les salariés. Les syndicats ont aussi obtenu quelques améliorations en ce qui concerne la formation continue et les apprentis. Holcim s'efforcera d'engager ces derniers à la fin de leur formation. Par contre, les représentants du personnel ont dû concéder une réduction des primes et des congés en fonction de l'ancienneté voulue par la direction, qui avait pris l'initiative de résilier la CCT au printemps dernier. Le résultat de la négociation a été soumis aux syndiqués qui, dans leur majorité, l'ont approuvé, relate Lena Frank. La nouvelle CCT entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Le cimentier, qui évolue au sein du groupe mondial Lafarge-Holcim, emploie quelque 570 personnes en Suisse. ■

BRÈVE

CONFÉRENCES L'ENGAGEMENT CITOYEN, VECTEUR DE CHANGEMENTS

Inviter à une réflexion sur les défis de l'engagement en situation de crises socio-politiques et environnementales, notamment au Brésil et au Burkina Faso: c'est avec cet objectif que l'ONG E-Changer organise une série de conférences sur l'engagement collectif et solidaire. Le samedi 9 novembre à Lausanne dans les locaux de l'EESP (chemin des Abeilles 14, auditorio B040), à 16h, une table ronde se tiendra avec Guilherme Boulos, membre de la coordination nationale du Mouvement des travailleurs sans toit (MTST) au Brésil, Souleymane Ouédraogo, militant burkinabé du mouvement «Le Balai citoyen», Martine Meldem, présidente de Paysans solidaires, Stephanie Vonarburg, vice-présidente de Syndicom qui reviendra sur la grève des femmes et Laura Drompt, corédactrice en cheffe du *Courrier*. Lundi 11 novembre, une conférence intitulée «Le Balai citoyen, un mouvement de la société civile à l'épreuve de la démocratie au Burkina Faso» se déroulera à Fribourg à la Paroisse Saint-Pierre (av. Jean-Gambach 4), à 18h30, avec Souleymane Ouédraogo, accompagné du coordinateur d'E-Changer Noël Zankone, avec la participation de Cécile Hétault, co-coordinatrice de Fribourg Solidaire. Mercredi 13 novembre, Souleymane Ouédraogo parlera à Delémont à La Cantine (route de Moutier 105), à 18h, de «Ces mouvements sociaux qui naissent au sein de contextes fragilisés» (inscription: echanger.jura@gmail.com). Vendredi 15 novembre à Genève, à Uni Mail (Pont-d'Arve 40), à 18h30, une table ronde est organisée avec Djalma Costa et des militants de diverses organisations dont le CETIM et l'initiative pour des multinationales responsables. ■ **AA**

Plus d'informations: e-changer.org

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.

Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30; mardi à vendredi de 8h à 11h30.

Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Lyss: Mardi et jeudi de 14h à 18h.

GENÈVE

PERMANENCE POUR PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h. La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 19 novembre à 16h.

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 21 novembre à 16h.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS Assemblée générale

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale du groupe qui se tiendra le **mercredi 20 novembre à 11h**, au restaurant Piscine-Patinoire à La Chaux-de-Fonds.

A l'ordre du jour: 1. Salutations et appel. 2. Procès-verbal de la dernière assemblée. 3. Rapport du président. 4. Comptes. 5. Activités 2020. 6. Divers.

La séance sera suivie d'un apéritif et ceux qui le souhaitent dégusteront notre traditionnelle fondue chinoise.

S'inscrire auprès de Didier Gigon, président: tél. 032 968 63 08 ou 079 385 37 55

Soyez nombreux à nous rejoindre!

LE LOCLE

GROUPE DES AÎNÉS Repas de fin d'année

Le repas de fin d'année des Aînés aura lieu le jeudi 21 novembre, à la salle Unia Le Locle. Apéritif dès 11h30, repas à 12h15 et clôture à 17h.

Au menu: pâté en croûte «Richelieu» et sa garniture; filet mignon sauce forestière, garniture de légumes d'Antan, mousseline; poire Williams et mousse au chocolat. Prix: 45 fr. tout compris. A verser au moyen du bulletin de versement joint à l'invitation. Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette dernière manifestation 2019.

Bulletin d'inscription indispensable

A retourner à Roland Vermot, Envers 39, 2400 Le Locle, jusqu'au 9 novembre 2019 (attention au courrier B)

☐ Je participe au repas de fin d'année le 21 novembre 2019.

Nom et prénom:

Nombre de personnes:

TRANSJURANE

FÊTE DE NOËL

Afin de vous remercier pour votre engagement syndical et pour partager un moment de convivialité, nous vous invitons, ainsi que votre famille, à notre fête de Noël Unia qui se déroulera le **29 novembre** à la Maison des œuvres (paroisse catholique), rue du Midi 6, à Moutier. Un apéro sera servi à partir de 18h30 et nous continuerons avec le repas qui sera offert. Les boissons seront vendues à un prix populaire.

Durant la soirée, vous aurez la possibilité d'assister aux animations et bien sûr à la venue de St-Nicolas. Nous aurons également le plaisir de fêter nos jubilaires en remerciement de leur fidèle engagement à notre syndicat. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Bulletin d'inscription – Fête de Noël du 29 nov.

Nom/prénom:

Adresse:

Menu 1 (émincé de poulet à la crème):

Nombre d'adultes: Nombre d'enfants:

Menu 2 (rôti de porc sauce forestière):

Nombre d'adultes: Nombre d'enfants:

Les places étant limitées, nous vous conseillons de vous inscrire au plus vite, mais avant le **8 novembre prochain** auprès de: *Syndicat Unia, Sonia Bara, rue des Moulins 19, 2800 Delémont.*

GROUPE DES RETRAITÉS

Saint-Martin et conférence sur la pêche

Le 13 novembre nous nous retrouverons pour la Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécourt. Avant le repas, à 11h, une conférence intitulée «La pêche de loisir, une activité en constante évolution» sera donnée par Messieurs Christian Theuvenat et Michel Vermot, tous deux de Porrentruy.

Prix pour le repas: 22 fr. pour les membres,

30 fr. pour les non-membres. Inscriptions **jusqu'au 8 novembre** auprès de Denis Berger au 032 422 79 42.

Programme d'activités

21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Inscriptions pour le repas de midi auprès de Paulette Giauque au: 032 489 21 34. Org. groupe Jura bernois. **27 novembre** - Comité à 14h et assemblée générale des retraités à 15h. Hôtel restaurant de la Croix Blanche à Bassecourt. Conférence: «Des gens au service social, pourquoi et qui en bénéficie», par Valérie Scherrer.

VAUD

LA CÔTE

SECRÉTARIAT Déménagement

Le syndicat Unia La Côte a retrouvé ses anciens locaux. Pour nous contacter: Syndicat Unia, section La Côte, rue de la Mûrache 3, Case postale 1411, 1260 Nyon. Les numéros de téléphone restent inchangés.

LAUSANNE

GROUPE DES RETRAITÉS

Repas de fin d'année

Nous vous rappelons que le repas de fin d'année du groupe des retraités et retraitées de Lausanne aura lieu le **mercredi 11 décembre** au restaurant de La Treille à Prilly. Apéro à 11h15 et repas dès 12h15. Inscriptions jusqu'au 21 novembre. Délai de paiement: 28 novembre.

Bon démarrage pour le Système d'information Alliance construction

Six mois après le lancement de l'association paritaire SIAC, les données de 10 000 entreprises du gros œuvre et de la branche de la charpenterie ont déjà pu être recensées. Un succès selon son vice-président Nico Lutz

Textes Manon Todesco

Au mois de mars, nous vous informions du lancement du Système d'information Alliance construction (SIAC) dans le secteur principal de la construction et dans le second œuvre. Une solution nationale sur laquelle syndicats et patrons se sont accordés afin d'harmoniser des données inter-régionales et intersectorielles concernant la mise en œuvre des conventions collectives, et ce sur la base des résultats de contrôles réalisés par les commissions paritaires compétentes. Ainsi, lors d'un contrôle sur un chantier, l'inspecteur saura tout de suite si telle ou telle entreprise est soumise à une convention collective de travail (CCT), si elle a déjà été contrôlée ailleurs en Suisse, s'il y a eu des manquements et si elle a procédé aux paiements de rattrapage.

2500 CARTES COMMANDÉES

Six mois plus tard, l'heure est au premier bilan. Dans un communiqué de presse du 24 octobre, le SIAC annonce que les informations de quelque 10 000

entreprises soumises à une CCT ont pu être enregistrées et que 2500 cartes SIAC ont déjà été commandées pour leurs employés afin de faciliter les contrôles. Par ailleurs, la branche de la construction en bois a été la première du secteur du second œuvre à être mise en ligne sur le SIAC à la fin d'août, ce qui signifie que près de 1200 entreprises supplémentaires pourront utiliser les modules. Autre nouvelle: l'exploitation du SIAC est, depuis le 1^{er} septembre, assurée par son propre secrétariat à Zurich. «C'est un succès, réagit Nico Lutz, vice-président du SIAC et membre du comité directeur d'Unia. Environ un tiers des entreprises ont pu être recensées, et les chiffres vont grimper très vite. Cela montre qu'il y a un vrai besoin d'avoir un système uniforme et transparent.» Les quelque 150 commissions paritaires du secteur de la construction vont donc commencer à fournir, successivement, les données de leurs contrôles dans les prochaines semaines et mois. ■

Plus d'infos sur: isab-siac.ch/fr



Grâce au Système d'information Alliance construction, lors d'un contrôle sur un chantier, l'inspecteur saura notamment tout de suite si telle ou telle entreprise est soumise à une convention collective de travail.

La carte SIAC, comment ça marche?

Le Système d'information Alliance construction (SIAC) est une initiative inédite permettant de créer un système de carte professionnelle au niveau national. Des modèles similaires existent depuis plusieurs années dans différents cantons romands, sur lesquels le SIAC s'est basé. «Les éléments nouveaux sont, d'abord, la mise à disposition de tous les acteurs de l'application des CCT d'une banque de données commune sur les entreprises concernées et les contrôles effectués, et ensuite, d'établir un système national qui concerne la totalité des branches intervenant sur les chantiers», présente Nico Lutz. Le nouvel instrument se compose du portail SIAC, de l'attestation CCT SIAC et de la carte SIAC. Une fois ses données enregistrées, l'entreprise peut demander des cartes pour ses employés. Pour qu'une entreprise soumise à une CCT puisse commander une carte SIAC, elle doit remplir certaines conditions, comme ne pas avoir de créances ouvertes résultant du constat d'infractions lors d'un précédent contrôle. De même, sa demande doit être validée par la commission paritaire compétente. Automatiquement mises à jour, les cartes viendront faciliter les contrôles et livrer tous les rensei-

gnement nécessaires en direct. «La carte SIAC n'est pas obligatoire mais c'est un outil porteur de beaucoup d'informations, explique le responsable syndical. Le but, à l'avenir, est que les adjudicataires et les maîtres d'ouvrages privilégient les entreprises qui les utilisent, au profit de tous.» Plusieurs commissions paritaires romandes ont déjà intégré leurs données dans le système SIAC, qui peut lire, lors des contrôles sur les chantiers, les cartes SIAC mais aussi les cartes déjà existantes dans le canton de Vaud. Les discussions d'intégrer totalement les systèmes déjà effectifs en Suisse romande sont en cours. L'une des conditions de ces cantons était que le SIAC s'assure que l'entreprise est en ordre en matière d'assurances sociales avant de lui octroyer une carte SIAC. «Les instances du SIAC ont repris cet élément, informe son vice-président. Elles ont décidé lors de leur assemblée en juin dernier de modifier le règlement en ce sens. A partir du 1^{er} janvier 2020, les partenaires sociaux ont prévu que le SIAC devait vérifier l'affiliation des entreprises à une caisse de compensation AVS avant d'émettre des cartes.» ■

Troisième licenciement collectif chez General Electric

La société d'énergie américaine supprime en Suisse 410 postes, portant à 220 le nombre de licenciements

Aline Andrey

Maigre consolation. La procédure de consultation commencée en juin aura permis de sauver une quarantaine de postes et de réduire les licenciements par des départs à la retraite anticipée et la reprise de certains employés par une autre société. En chiffres, 410 emplois seront donc supprimés dans les prochains mois sur les sites argoviens de Birr et de Baden, au lieu des 450 annoncés en juin: 220 personnes seront licenciées, 40 partiront en préretraite et 70 seront engagées par Infosys, société indienne de prestation de services informatiques qui collabore depuis quelques années avec General Electric. Le géant américain spécialisé dans les techniques énergétiques n'en est pas à son premier licenciement collectif sur ses sites suisses, sis dans le canton d'Argovie: 1200 postes avaient été supprimés en 2018, 900 en 2016. Un plan social est prévu pour les personnes congédiées. «C'est un plan à la hauteur de celui de l'an passé, ce qui n'est pas mal. Mais, bien sûr, toutes nos revendications n'ont pas été entendues», re-

late Manuel Wyss, responsable de la branche industrie MEM d'Unia.

MOITIÉ MOINS D'EMPLOIS

En 2015, lors du rachat des activités énergétiques de la compagnie française Alstom par General Electric, les sites suisses compaient quelque 5300 emplois. Quatre ans plus tard, il n'en reste que la moitié. Pour Unia, c'est une preuve de plus de l'échec total de la stratégie menée par le Conseil fédéral: «Avec sa politique irresponsable du "laisser-faire", le Conseil fédéral se rend coresponsable de cette débâcle.» «Au moment du rachat, le Conseil fédéral aurait dû demander des garanties quant aux places de travail. Mais à l'époque le conseiller fédéral Schneider-Ammann ne voulait pas intervenir dans le marché, et c'est toujours le cas avec Guy Parmelin. Cela fait trois fois que nous demandons des garanties pour l'avenir, car les employés vivent dans l'insécurité. Mais nous n'en avons obtenues aucune. Sans pression des politiciens, rien ne va changer», estime Manuel Wyss. Le syndicat demande donc que General Electric développe une stratégie à moyen et à long terme pour ga-

rantir ses emplois en Suisse. Une revendication partagée par 2000 salariés, soit deux tiers des employés, qui ont signé une pétition allant dans ce sens. «Ce n'est pas une logique industrielle, mais financière. L'entreprise a eu des problèmes au niveau de la Bourse et a demandé à toutes ses filiales à l'étranger de réduire les coûts pour devenir plus rentable. Les décisions se prennent aux Etats-Unis, explique Manuel Wyss. Pourtant, au sein de la consultation européenne, nous sommes convaincus que le marché est favorable à General Electric, dont les pronostics sont beaucoup trop pessimistes.» Les licenciements touchent aussi d'autres sites européens, dont Belfort, en France, qui vient de conclure une première phase de négociations ayant permis de diminuer quelque peu la casse: 485 suppressions de postes au lieu de 792. Reste que les employés doivent renoncer à certains acquis sociaux et se préparer à une probable délocalisation de la production de turbines en Hongrie. ■

UNIA OBTIENT UN SURSIS POUR ELIS-BLANCHÂTEL

La blanchisserie de La Chaux-de-Fonds, qui emploie 65 personnes, est menacée de fermeture

Jérôme Béguin

Unia a décroché un sursis pour Blanchâtel et ses 65 salariés. Cette blanchisserie industrielle de La Chaux-de-Fonds, rachetée par le groupe français Elis en 2011, était menacée de fermeture. Une procédure de consultation pour licenciement collectif avait été ouverte le mois dernier. «Nous avons obtenu le report du délai de consultation d'une semaine, les travailleurs se sont bien impliqués et nous avons pu rendre un rapport très complet. Parallèlement, nous avons demandé à rencontrer les conseillers d'Etat en charge de la Santé et de l'Economie, respectivement Laurent Kurth et Jean-Nathanaël Karakash, qui se sont engagés à soutenir l'entreprise pendant plusieurs mois. Il n'y aura pas de licenciement ces prochains mois, ce qui permet de donner le temps de trouver des alternatives à la fermeture», explique Derya Dursun, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel.

ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Créé en 1999, Blanchâtel assurait le nettoyage du linge des établissements pour personnes âgées et des hôpitaux, mais ceux-ci, en 2014 et 2015, décidaient de confier cette mission au groupe vaudois Bardusch, qui à l'époque, semble-t-il, offrait des tarifs meilleur marché. «C'est comme si on avait tout fait pour que cette société rafle des mandats. Je m'interroge ainsi sur l'Association de l'intendance du canton de Neuchâtel, qui n'inclut pas Elis-Blanchâtel à ses meetings tout en ouvrant son sponsoring à Bardusch, confie Derya Dursun. Il faut trouver des clients supplémentaires de sorte à donner à Elis-Blanchâtel une masse de travail suffisante pour assurer la pérennité du site. Le tout nouveau conseil d'administration du Réseau hospitalier neuchâtelois semble composé de personnes plus sensibles à l'économie de proximité. Il n'est pas normal que des institutions subventionnées par le Canton fassent nettoyer leur linge à Yverdon-les-Bains, voire, dans le cas du groupe SMN (ex-Genolier), à Genève, par des entreprises qui ne paient pas leurs impôts à Neuchâtel. Il faut qu'on trouve des solutions pour faire tout dans le canton. C'est aussi une question d'équilibre entre le Haut et le Bas, la fermeture d'Elis-Blanchâtel passerait mal à La Chaux-de-Fonds.»

METTRE LA PRESSION

«Si nous avons pu sauvegarder pour l'heure les 65 emplois, le risque est que nous nous retrouvions l'année prochaine dans la même situation qu'aujourd'hui, avec zéro nouveau client, avertit encore la secrétaire syndicale. Je suis persuadée que nous devons mettre la pression, mener des actions ponctuelles, sous une forme encore à déterminer, avec diverses associations locales. Ce dossier n'est pas un dossier comme un autre, il est sensible pour l'ensemble de la population et une réelle capacité de mobilisation existe.» ■

CENT FEMMES OUBLIÉES REPRENnent LA RUE

Textes Manon Todesco
Photos Neil Labrador

Dans le canton de Genève, seulement 7% des noms de rue font référence à des femmes. Pourtant, les critères pour avoir une rue à son nom sont les suivants: être mort depuis au moins dix ans et avoir marqué l'histoire de Genève. Est-ce que cela veut dire que seuls les hommes ont contribué à l'histoire du bout du lac? Il est plutôt évident que les femmes font partie des grands oubliés de l'histoire collective.

Partant de ce constat, l'association féministe l'Escouade, avec l'aide d'un collectif d'historiens, a donné naissance au projet 100Elles* il y a deux ans. Le but? Rebaptiser cent noms de

rue dans dix quartiers différents en respectant dix thèmes, comme cela a déjà pu être vu à Paris ou à Bruxelles.

«La sous-représentativité des femmes dans l'espace public participe à leur invisibilisation»

Justine Barton, de l'Escouade

«Cantonnées à la sphère privée, les femmes sont quasi absentes de l'espace public, explique Justine Barton, de l'Escouade. Notre projet a pour objectif de légitimer la présence des femmes dans la rue, de leur donner une plus grande visibilité, et de sensibiliser la popula-

tion et les autorités à ces enjeux-là.» Les premières plaques fuchsia apparaissent en mars 2019. Puis, tous les quinze jours, dix nouvelles plaques ont fleuri selon des thématiques telles que militantisme, arts de la scène, politique ou encore la Genève internationale. «Nous avons mis un point d'honneur à sélectionner des femmes de toutes les origines sociales et culturelles, et de toutes les époques de l'Histoire», souligne Myriam Piguet, l'une des historiennes. Toutes ont marqué l'histoire du canton, même de façon brève. On remonte au VI^e siècle avec la reine burgonde Théodelinde pour aller jusqu'en 1948, date à laquelle naît dans la Cité de Calvin la danseuse étoile Eva Evdokimova. Sans nommer les cents, on retrouve Lise Girardin, la première maire

femme de Suisse, la vidéaste Carole Roussopoulos ou encore Alice Favre, présidente de la Croix-Rouge genevoise. «Nous aurions facilement pu en trouver 300», confie Myriam Piguet. Le gros du travail universitaire a ensuite été de rédiger les biographies de ces femmes oubliées. «Nous avons beaucoup discuté entre nous et avons établi des règles d'écriture, comme éviter de citer le père ou le mari, employer l'écriture inclusive, féminiser certains termes. Nous nous sommes posé la question d'évoquer leurs enfants, ou pas.» Les plaques resteront jusqu'en juin 2020, et un recueil illustré reprenant toutes les biographies sera publié au printemps prochain. ■

Plus d'infos sur: 100Elles.ch



Les plaques fuchsia, installées depuis le mois de mars, resteront un an. Le but? Sensibiliser la population à l'invisibilisation des femmes dans l'espace public.



«Un rêve qui se réalise»

«L'Événement syndical» a participé à la visite guidée de la Jonction, sur le thème «travailleuses et ouvrières». Reportage

Une fin de journée d'automne dans le quartier genevois de la Jonction. Elles sont une quinzaine à avoir répondu présente à ce tour guidé féministe. Rendez-vous est donné devant le Palladium. La guide ne pourra pas venir, c'est donc Maryelle Budry, présidente de l'association féministe Kyrielle, qui tiendra la barre de cette promenade. Deux des historiennes du projet 100Elles* sont également là pour commenter la visite. Les têtes se lèvent vers une première plaque rose, celle de Ruth Bösiger, photographe, vendeuse et militante anarchiste. «Cette balade rend hommage aux femmes syndicalistes et ou-

vières dont les actions, quasi invisibles, ont laissé très peu de traces», commence Maryelle Budry. Direction ensuite le quai de la Poste, rebaptisé quai des Trois-Blanchisseuses, rappelant le triste destin de ces trois femmes mortes le 1^{er} août 1913 à la suite du naufrage d'un bateau-lavoir. «Une enquête a été ouverte mais un non-lieu a été rendu en novembre 1913», raconte Caroline Montebello, assistante doctorante à l'Université de Genève. La justice conclura que ce bateau a coulé par fatalité. «Après cela, pour remplacer les bateaux, le premier lavoir municipal a été créé aux Pâquis et réservé aux ménagères et aux ouvrières.»

Le groupe se remet en marche. La plupart des participantes se connaissent. «Ce projet, c'est un rêve féministe qui se réalise enfin!» s'enthousiasment-elles. Elles arrivent rue Louisa-Vuille, «anciennement» rue de la Coulouvrenière. Cette horlogère, née en 1901, se mobilisera contre les inégalités salariales chez Rolex, s'engagera en politique – elle est notamment l'une des fondatrices du Parti du Travail – et dans la résistance française. De retour à Genève en tant que cheffe d'atelier, elle luttera pour le suffrage féminin et sera élue au Grand Conseil. «Il a fallu choisir des immeubles dont les propriétaires étaient d'accord d'accueil-

lir nos plaques», confie l'historienne. En face de la *Tribune de Genève*, on retrouve Elise Cabossel, syndicaliste ayant notamment œuvré pour la CGT et le Bureau international du travail. «Son statut très précaire, à savoir avoir enchaîné des contrats à durée déterminée pendant seize ans, la contraindra à travailler jusqu'à 76 ans, faute de rente suffisante», commente Caroline Montebello. Le tour se termine au cimetière des Rois, où se trouve la tombe de Grisélidis Réal, écrivaine, peintre et prostituée décédée en 2005. L'émotion est palpable, car certaines l'ont bien connue. «C'était une plume», lance

l'une d'entre elles. D'autres l'ont côtoyée au sein d'Aspasie, organisation de défense et de soutien des droits des travailleurs du sexe où elle militait activement. «Elle n'était pas commode parfois!» Elle passera sa vie entre la Suisse, l'Allemagne et la prison, où elle commence à peindre et à écrire. Elle se considérait comme «gitane» et aimait se décrire comme une «courtisane révolutionnaire». Un sacré personnage qui tentera de siéger au Grand Conseil, sans succès. La visite s'achève dans ce cimetière chargé d'histoire, où repose notamment l'écrivaine Alice Rivaz, à qui les militantes ont tenu à rendre hommage. ■



Partage de souvenirs vécus avec Grisélidis Réal au cimetière des Rois.



Pour ces militantes féministes de la première heure, le projet 100Elles* est l'accomplissement d'une longue lutte.



Militantes et historiennes ont pu échanger leurs connaissances.



Une quinzaine de participantes ont suivi le tour guidé sur les traces des travailleuses et des ouvrières qui ont fait Genève.



Caroline Montebello, assistante doctorante à l'Unige, retrace le parcours de ces femmes invisibles.